

10 Bonnes raisons contre l'éolien à Oreye

(source : *Vent de raison*)

1. Le souci de sauvegarde de notre patrimoine paysager et monumental n'est pas qu'un rêve nostalgique, mais bel et bien une obligation légale issue de la convention de Florence sur la Protection du Paysage. Il est évident pour tout le monde que l'implantation, en zone agricole, de centrales industrielles comportant des aérogénérateurs de 150m de haut ne respecte ni ne structure, ni ne recompose les lignes de force du paysage comme l'impose la loi (CWATUPE, article 127). La vocation de nos contrées est celle de paisibles régions agricoles où le tourisme et l'art de vivre se trouveraient en opposition diamétrale avec le développement d'usines éoliennes

2. L'actuel accord de gouvernement commande une planification éolienne sérieuse et une révision du Cadre de Référence. Ce n'est donc pas le moment de continuer la prolifération anarchique et d'admettre que l'initiative communale ou provinciale puisse biaiser la conception Régionale.

3. C'est en mer qu'il faut mettre les éoliennes ! Le rendement est meilleur, l'implantation spatiale ne pose aucun problème, le potentiel est considérable et les nuisances minimales.

4. Nos obligations internationales dans le cadre européen (13% de renouvelable en 2020) peuvent parfaitement être honorées en arrêtant l'onshore au profit du seul offshore et en encourageant l'exploitation intelligente de la grande richesse énergétique de la Wallonie : le bois.

5. La santé des riverains. L'article 23 de la Constitution garantit aux citoyens le droit à un environnement " sain ". Le monde médical propose une distance de garde de 1500m au moins par rapport aux habitations pour éviter ce que la grande experte américaine Nina Pierpont appelle le syndrome éolien (stress, fatigue, insomnie, problèmes cardiaques). Nulle part en Région wallonne l'implantation d'une centrale de seulement 5 éoliennes n'est possible moyennant le respect de cette norme.

6. Le patrimoine immobilier. L'expérience des pays voisins montre que la dévalorisation de 30% des maisons dans un rayon de 5km est un fait, au point que le vendeur d'une maison ayant dissimulé la présence future d'une éolienne à proximité, a été condamné en justice.

7. Il faut économiser l'énergie plutôt que de faire croire que les éoliennes sont là pour rencontrer le taux de croissance de la demande d'électricité issu de la soi-disant modernité.

8. Un jour sans voitures économise deux fois plus de CO2 que le parc éolien belge de 2012 en une année, compte tenu du très faible taux de substituabilité de l'éolien industriel par rapport au thermique polluant.

9. Le respect de la biodiversité et le souci d'un environnement durable. Chaque éolienne, en Belgique, tue plus de 25 oiseaux par an et dix fois plus de chauve-souris. Les chauves-souris migratoires mangent quotidiennement des milliers d'insectes; leur disparition impliquerait une catastrophe écologique.

10. Les objectifs KYOTO de la RW sont bel et bien atteints en ce qui concerne le renouvelable. Raison de plus pour arrêter cette injustice sociale, qui consiste à permettre que les happy few du lobby éolien, que ce soit des industriels ou des coopératives, s'enrichissent outrageusement au détriment de tous les citoyens, qui financent le système des certificats verts par la ponction sur leur facture d'électricité.